

HENRI.—Tu aurais dû le voir avant aujourd'hui. Les contradictions, les faussetés qu'il a avancées en public auraient dû suffire à t'éclairer.

LOUIS.—Quelles contradictions ?

ALEXANDRE.—Quelles faussetés ?

HENRI.—Lorsque le Supérieur du Séminaire est venu lire ses protêts dans nos assemblées de Paroisse, ne disait-il pas qu'il s'opposait au démembrement, parce qu'il s'agissait de paroisses canoniques, que quand il a signé le Décret de 1865, il ne l'a fait que parce qu'il était sous l'impression qu'il s'agissait de paroisses civiles ?

ALEXANDRE.—Je ne me rappelle pas cela.

HENRI.—Je vais te le rappeler :

Le 26 février 1867, M. Bayle, Supérieur du Séminaire, disait ce qui suit, dans son protêt contre le démembrement de la paroisse Notre Dame de Toutes-Grâces :

“Cependant, nous étions à Rome lorsque ce décret important fut rendu et nous crûmes alors que l'intention de Mgr., aussi bien que celle du St. Siège, manifestée par la teneur de cet acte canonique, était de former des paroisses ordinaires, telles que sont en général les “autres paroisses en Canada.” C'est-à-dire des paroisses qui jouiraient de tous “les avantages civils” dont jouissent ici ces sortes d'établissements. Nous nous figurions des paroisses dont chacune aurait “son église, son presbytère, Son Curé, sa Fabrique, ses écoles, ses intérêts propres, se régirait elle-même et serait indépendante du Curé et de la Fabrique de Notre-Dame et du Séminaire.”

FRANÇOIS.—M. le Supérieur a dit la même chose dans son Protêt de St. Henri des Tanneries.

EPHRÈME.—Et dans tous les autres Protêts.

HENRI.—Eh bien, vous voyez maintenant ce que les Sulpiciens font et font faire par la Fabrique pour empêcher que les paroisses canoniques ne deviennent paroisses civiles.

ALEXANDRE.—Ce n'est point le Séminaire qui s'oppose, ce sont les Marguilliers.

HENRI.—Qui est-ce qui est venu à Notre-Dame de Toutes-Grâces pour empêcher les gens de signer les requêtes en faveur de l'érection civile et en faire signer d'autres contre cette érection ? Ne sont-ce point des Sulpiciens ?

CHARLES, LOUIS, JOSEPH.—Oui ! C'est vrai !

HENRI.—N'est-ce pas là une contradiction indigne ?

ALEXANDRE.—Avouons que les Sulpiciens se contredisent. Mais assurément ils ne mentent point.

HENRI.—Les Sulpiciens ne nous ont-ils point dit, maintes et maintes fois, que le jour où le Séminaire abandonne